

DEC182827DR15

Décision portant nomination de Mme Sandrine Maillet, aux fonctions de chargée de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'UMR5031 intitulée Centre de Recherche Paul Pascal (CRPP)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

Vu la décision n° DEC171277DGDS du 21 décembre 2017 portant création de l'UMR5031 intitulée Centre de Recherche Paul Pascal (CRPP), dont la directrice est Mme Cécile Zakri ;

Vu l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale Aquitaine ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Mme Sandrine Maillet, ingénieurs d'études, est nommée chargée de sécurité des systèmes d'information de l'UMR5031 intitulée Centre de Recherche Paul Pascal (CRPP) à compter du 1^{er} octobre 2018 en remplacement de Mme Anne Facq.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Talence, le 1^{er} octobre 2018

Pour le président - directeur général et par
délégation,
La directrice d'unité
Cécile Zakri